



Enfant qui ne veut plus aller chez sa mère

Par **isabelle53**, le **23/11/2010 à 15:57**

Bonjour,

Je viens vers vous afin d'avoir une réponse valable juridiquement. Ma belle fille de 13 ans qui vit chez nous, donc chez son père qui en a la garde effective et la maman un droit de visite tous les quinze jours sur jugement rendu, ne veut plus aller chez sa mère car celle-ci est alcoolique. Ma belle-fille dit subir des "engueulades" et des cris injustifiés les week-ends qu'elle passe chez sa maman.

Elle en a parlé à l'assistance sociale du collège où elle va, qui ne peut rien faire. Es-ce qu'une main courante à la gendarmerie et une lettre au JAF, donne le droit au père de refuser le droit de visite, en attendant la décision du Juge? Merci pour vos réponses. Bonne journée

Domil !?!